

Sortie de la DP3 à Pôle Emploi

Nous, les élèves de DP3, sommes allés à Pôle emploi de Saint Maximin, le Mardi 26 Avril, de 14h40 à 17h00.

Dans cette sortie, l'entreprise nous a été présentée, avec notamment la recherche d'emploi sur le site. Nous avons appris à passer un entretien d'embauche, comment s'y préparer : être ponctuel, propre et bien habillé, même si le costard-cravate n'est pas forcément obligatoire. Ce groupe s'est vu proposer des questions qu'un patron peut poser lors d'un entretien d'embauche, comme par exemple, « Pourquoi choisissez-vous cette entreprise ». Cela peut apprendre les réponses à ne pas dire, comme : « Je souhaite travailler ici car il y a un bon salaire ». On nous a montré comment gérer les questions discriminantes, comme « Avez-vous des enfants ? ». Cette question fait du lot qu'un employeur n'a pas le droit de poser lors d'un entretien. Gérer le refus d'un employeur fut également montré aux élèves. Toutes ces informations furent « données » grâce à un lot de vidéos très intéressantes.

Le deuxième groupe a « appris » comment se servir du site www.pôle-emploi.fr, où se situe notamment une liste des services les plus prisés dans la région du Var. Cela est nommé « la météo de l'emploi ». D'autres ont passé un entretien d'embauche virtuel.

Des élèves ont appris à faire un CV. Dans un CV, on doit mettre son identité et ses diplômes (Diplôme National du Brevet, Baccalauréat).

Il y a aussi une lettre de motivation à remettre avec ce CV. Dans une lettre de motivation, on doit indiquer les raisons pour lesquelles on souhaite travailler à ce poste. Cette lettre peut être décisive pour l'obtention du poste.

Après cela, nous sommes rentré au collège.



Illustration 1: Logo de Pôle Emploi

PS : Dans mon autobiographie, vous aurez la version non-censuré de ce compte rendu.

Clément